



Bondy le 28 janvier 2013

Lettre ouverte aux parlementaires de Seine Saint Denis.

Madame la Députée, Madame la Sénatrice, Monsieur le Député, Monsieur le Sénateur

Cela fait maintenant six mois que la majorité présidentielle est aux responsabilités et le grand chantier de la refondation de l'Ecole de la République bat son plein. Une loi d'orientation ambitieuse doit en émerger et tracer des perspectives à long terme pour notre système éducatif malmené depuis des années.

La volonté de rétablir un véritable dialogue social est déjà un premier changement que nous nous devons de saluer. Suite aux demandes répétées du SE-UNSA, un agenda social va bien se mettre en œuvre.

Cependant, si beaucoup de propositions vont dans le sens de ce que nous demandons depuis longtemps, il reste clairement des points de blocage qui devront être levés à l'occasion des négociations à venir : les conditions de travail dégradées et le pouvoir d'achat de nos collègues.

- Le pouvoir d'achat : Depuis dix ans, les enseignants ont vu leurs conditions de travail se dégrader (augmentation des effectifs dans les classes, augmentation des exigences des services administratifs, multiplication des réunions hors temps de travail sans percevoir l'Indemnité de Suivi et d'Orientation des Elèves). Dans le même temps, ils ont vu leur salaire diminuer par le blocage du point d'indice, l'augmentation des prélèvements sociaux sur leur fiche de paie, leur avancement ralenti ou bloqué (passage des échelons à l'ancienneté, pas ou peu de passage hors classe). Ainsi sans annonce d'une réelle compensation face à l'effort demandé suite à la réforme scolaire, c'est un sentiment d'injustice qui anime nos collègues aujourd'hui.

- L'attractivité du métier d'enseignant en Seine Saint Denis. Au concours de recrutement de professeur des écoles de Créteil 2012, on ne recensait que 1700 candidats pour 1100 postes et il manquait à la rentrée 2012 près de 250 enseignants dans les écoles du 93. Un enseignant sur quatre demande à quitter le département, les conditions de vie et travail y étant plus difficiles qu'ailleurs.

Rendre attractif notre département ne pourra se faire que si les conditions de travail s'améliorent considérablement ainsi que la mise en place d'une rémunération spéciale sous forme de NBI ou de bonification retraite reconnaissant les difficultés d'enseignement de certains quartiers de notre banlieue.

-Directions d'école : Le SE-UNSA a menée une enquête nationale auprès des Directeurs d'école. Publiée jeudi 17 octobre, cette enquête montre que le malaise des Directeurs d'école se transforme en souffrance au travail. Si 79% des Directeurs interrogés trouvent leur métier très intéressant, ils sont presque autant à le trouver particulièrement épuisant et stressant. Ils pointent la lourdeur des tâches et des responsabilités qui leur incombent.

Ainsi, d'après cette enquête, les directeurs d'école attendent vivement une revalorisation financière de la fonction de directeur mais également davantage de moyens pour effectuer leur travail (décharge horaire, aide administrative, formation...), une clarification de leurs missions, de leurs responsabilités et de la structure administrative de l'école. Ce dossier de la direction d'école devra être pris en compte par le Ministre dans le cadre de la refondation de l'école.

- **Second degré** : A ce jour l'attention est fixée sur l'école, mais il faudra également prendre en considération les conditions de travail et le pouvoir d'achat des collègues du second degré. Comme dans le premier degré, les enseignants du second degré consacrent de plus en plus de temps aux tâches liées au suivi et à l'orientation des élèves. Depuis quelques années ces missions s'alourdissent considérablement : entretiens individuels, dossiers à remplir, heures de vie de classe, multiplication des réunions diverses... Il est donc grand temps de revaloriser l'Indemnité de Suivi et d'Orientation de Elèves et de l'octroyer aux personnels qui en sont privés (CPE et documentalistes).

Vous l'aurez compris à travers ces quelques lignes, l'attente d'un réel changement est grande. Un changement pour la réussite de nos élèves mais aussi pour une juste reconnaissance de notre mission et de notre travail. Nous comptons donc sur votre compréhension et votre action de parlementaire afin que cette refondation nécessaire de l'Ecole de la République se fasse avec une juste reconnaissance des efforts demandés.

Nous restons à votre disponibilité pour toutes informations complémentaires.

Veuillez croire, Madame la Députée, Madame la Sénatrice, Monsieur le Député, Monsieur le Sénateur, en notre attachement au service public et laïque d'enseignement.

Isabelle GUIGON
Secrétaire départementale du SE Unsa 93
6 square du 8 mai 1945 93140 Bondy
Tel 01 48 02 19 31

